



IRAN LIBERATION

N° 365

Bulletin d'information de la Commission des Affaires étrangères du Conseil national de la Résistance iranienne

4 avril 2011

Les exactions contre Achraf en Irak à nouveau sanctionnées par la justice

La justice espagnole cite à comparaître quatre nouveaux officiels irakiens impliqués dans la répression d'Achraf pour crimes contre la communauté internationale (page 2)



Le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU désigne un rapporteur spécial pour l'Iran (page 4)



Mort dans la souffrance d'un détenu politique privé de soins médicaux (page 3)



La Résistance iranienne se félicite de la résolution 1973 de l'ONU sur la Libye (page 4)

La Fête du Feu en Iran, donnent lieu à des manifestations dans tout l'Iran (page 4)



Le 21 mars à 00h20 précise, les Iraniens ont célébré Norouz, le passage à la nouvelle année iranienne 1390, une année pleine de promesses de liberté et de démocratie pour l'Iran et le Moyen-Orient. Malgré l'heure tardive, ils ont été très nombreux à se rendre à Auvers-sur-Oise auprès de la présidente élue de la Résistance. Parmi les invités, on reconnaît au premier rang, à gauche, le député Jean-Pierre Brard, le Dr Saleh Radjavi, représentant du CNRI en France, Mme Reza'i figure emblématique de la Résistance iranienne, Lady Odile Slyn, Michael Mukasey, ancien ministre de la Justice américain, Alejo-Vidal Quadras, vice-président du Parlement européen, Paulo Casaca, ancien député européen, et Jean-Pierre Béquet, maire d'Auvers-sur-Oise.

Des autorités irakiennes convoquées par la justice pour des exactions contre les résidents d'Achraf

Le 24 mars, l'avocat espagnol Juan Garcès, qui a été conseiller de feu le président chilien Allende et qui défend les Achrafiens, a pu pour une seconde fois faire enregistrer devant la justice espagnole une plainte contre des officiels irakiens responsables de violences contre les résidents du camp d'Achraf qui abrite 3400 membres de l'OMPI en Irak. Voici le communiqué de M^e Garcès à cet effet.

Le tribunal central d'instruction n° 4 de la Cour nationale d'Espagne dans une ordonnance rendue le 17 mars et devenue ferme le 23 mars, a convoqué deux officiels irakiens et deux militaires pour la commission présumée de délits contre la communauté internationale au camp d'Achraf.

Les quatre, Ali Yeseri, haut responsable du bureau du Premier ministre Nouri Maliki et chef du Comité de fermeture du camp d'Achraf, Sadq Mohammad Khazem, secrétaire du Comité de fermeture du camp d'Achraf, le lieutenant-colonel Nezar, un des officiers en charge de la sécurité d'Achraf, et le lieutenant Haydar Azab Mashi, sont accusés de graves violations de la IV^e Convention de Genève concernant les membres de l'organisation des Moudjahidine du peuple d'Iran, résident actuellement au camp d'Achraf.

Le tribunal a déclaré que « les susdits défenseurs se voient notifier le supplément de plainte et sont cités à comparaître devant



Depuis février 2010 toute la population est soumise au bruit de puissants haut-parleurs qui l'assaillent toute la journée et la plupart de la nuit avec des menaces de mauvais traitements et de mort.

ce tribunal pour déposer le 31 mai à 10h00, et qui plus est se voir notifier qu'ils devront comparaître avec un avocat, et à défaut, il leur en sera attribué un d'office. »

Le tribunal a également jugé recevable la requête d'étendre la procédure pour couvrir "la poursuite et la gravité croissante des infractions de la IV^e Convention de Genève examinées dans ces procédures, étant donné une montée soutenue du niveau de torture mentale ressentie par les résidents d'Achraf, vu que depuis février 2010 toute la population est soumise au bruit de puissants haut-parleurs, qui l'assaillent toute la journée et la plupart de la nuit avec des menaces de mauvais traitements et de mort ; à de graves restrictions en approvisionnement en médicaments, en équipement médical et sanitaire, en soins médicaux, en vivres, en énergie et carburant et en matériels éducatifs et un déni total de liberté personnelle de mouvement. »

Les forces irakiennes ont attaqué



M^e Juan Garcès

le camp d'Achraf en juillet 2009, faisant onze morts et environ 500 blessés parmi les résidents. Les autorités irakiennes ont aussi imposé de sévères restrictions à Achraf, dont un déni de libre accès aux services médicaux qui a résulté dans des dommages permanents pour beaucoup de malades. De plus, aidés par les forces irakiennes, des agents d'un Etat voisin utilisent 240 haut-parleurs puissants pour menacer 24/24h les résidents de massacre et de destruction du camp.

La santé d'un Achrafien atteint du cancer se dégrade faute de soins

La Résistance iranienne met en garde contre la dégradation de la santé de M. Akbar Shafeghat, résident d'Achraf, atteint d'un cancer, qui attend depuis plus de sept mois une radiothérapie. Elle demande une intervention urgente de l'ONU et des forces américaines pour faire lever le blocus médical inhumain d'Achraf.

Les rendez-vous de radiothérapie de M. Shafeghat ont été annulés à maintes reprises sous de vains prétextes par Omar Khaled, directeur du centre de torture nommé « hôpital du nouvel Irak ». Lundi 28 mars, au bout de sept mois, il a enfin été envoyé dans un



On lui a dit que puisqu'il avait le cancer, il finirait par mourir et qu'il n'avait donc pas besoin de traitement

hôpital de Bagdad. Le spécialiste qui l'a ausculté a dit que dû au retard des soins, son état était critique et qu'il devait subir en l'espace de 30 jours, deux séances de radiothérapie.

Le cancer de M. Shafeghat, qui a été incarcéré sous la torture pendant 10 ans dans les prisons politiques des mollahs, s'est développé à cause du blocus médical de ces deux dernières années. Quand il a demandé ce qu'il en était de sa chimiothérapie à « l'hôpital du Nouvel Irak », on lui a répondu que puisqu'il avait le cancer, il finirait par mourir et qu'il n'avait donc pas besoin de traitement.

Avant le transfert de la sécurité

d'Achraf aux forces irakiennes, les Achrafiens assuraient à leurs propres frais leurs problèmes de santé en relation directe avec des centres médicaux irakiens. Mais depuis le début de 2009, les forces aux ordres de Maliki ont imposé un blocus médical inhumain à Achraf, entraînant en décembre 2010 la mort de deux Achrafiens.

La Résistance iranienne tient pour responsable le gouvernement irakien et la personne de Nouri Maliki, pour tout dommage porté aux Achrafiens à cause de ce blocus inhumain et demande que les responsables de ces torts soient poursuivis en justice.

Un nouveau mode d'exécution des mollahs : laisser mourir sans soins dans la souffrance les opposants politiques

Après avoir enduré un total de neuf années de prison et de torture dans sa vie, le prisonnier politique Mohsen Dokmechi, membre de l'OMPI, est mort en détention en Iran dans la soirée du 28 mars pour avoir été privé de soins médicaux par ses bourreaux.

Agé de 53 ans, Mohsen Dokmechi avait été prisonnier politique dans les années 1980, et jouissait d'une grande réputation comme commerçant du bazar de Téhéran.

Sa dernière arrestation remonte à septembre 2009, quand il avait été accusé de soutien aux familles des prisonniers politiques et d'avoir une fille, Narguesse, au camp d'Achraf en Irak. Il avait été condamné à 10 ans de prison et de bannissement.

L'an dernier, après qu'on lui ait diagnostiqué un cancer, ses bourreaux se sont longtemps opposés à tout soin médical. Finalement, après des mois de délai, vers la mi-décembre, il avait été hospitalisé, mains et pieds enchaînés et entouré de trois agents armés du renseignement.

Les médecins spécialistes, après une lourde opération médicale, dans une lettre à Jaffari-Dolatabadi, le procureur criminel



Mohsen Dokmechi est devenu un symbole de la volonté sans faille du peuple iranien pour la liberté et le renversement du fascisme religieux

Maryam Radjavi

du régime, avaient indiqué que dû au retard de l'opération, il nécessitait une chimiothérapie et des soins spécialisés. Sans prêter la moindre attention à ces recommandations, les bourreaux l'avaient ramené à la prison à la fin de son opération.

Malgré les douleurs insoutenables qui le terrassaient et contre l'avis des médecins, les bourreaux ont incarcéré Mohsen Dokmechi à la section 4 de la prison de Gohardacht dans des conditions effroyables. Ils cherchaient à lui infliger une mort lente dans les affres de la douleur. Jusqu'au dernier jour, ils n'ont pas permis son hospitalisation, la chimiothérapie ni de soins particuliers, allant jusqu'à lui refuser des calmants.

Maryam Radjavi, présidente élue de la Résistance iranienne, a présenté ses condoléances au peuple iranien, à la famille Dokmechi et en particulier à sa fille. Comme les malades héroïques d'Achraf, a-t-elle dit, qui résistent face à ces mêmes



Mohsen Dokmechi, derrière la vitre du parloir à la prison en Iran, communiquant par téléphone avant que sa santé ne se dégrade

privations de soins, il est devenu un symbole de la volonté sans faille du peuple iranien pour la liberté et le renversement du fascisme religieux.

Elle a appelé le Secrétaire général de l'ONU, le Haut-commissaire aux droits de l'homme et l'ensemble des défenseurs des droits humains à condamner le déni de soin médical dans les geôles de Khamenei, qui relève de crime contre l'humanité. Elle a demandé une intervention urgente pour sauver la vie des prisonniers politiques, en particulier des malades, et le renvoi du bilan des exactions du régime des mollahs devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

Une détenue politique dans le coma, faute de soins

Mme Zahra Jabbari, 37 ans, est une prisonnière politique incarcérée à la prison d'Evine de Téhéran. Souffrant d'une grave maladie cardiaque, elle est tombée dans le coma le 21 mars 2001 parce que la prison ne lui a pas fourni les soins nécessaires. Elle est à deux doigts de la mort, et ce n'est qu'après un long retard qu'elle a été hospitalisée dans un établissement sous contrôle du régime.

Mère d'un enfant de 4 ans, elle a été arrêtée le 17 septembre 2009 et placée sous de terribles pressions et tortures uniquement parce qu'elle a une sœur et deux frères au camp d'Achraf dans le nord de l'Irak. Dans son simulacre de procès, Zahra Jabbari avait protesté

Zahra Jabbari



contre les tortures dont elle a été victime, dénonçant notamment qu'on lui avait arraché les ongles.

Son courage avait exacerbé la colère des geôliers. Elle souffre de problèmes cardiaques aigus et de rhumatismes, et les tortionnaires ont refusé de lui fournir des soins médicaux pour la forcer à plier. Sa santé s'est donc dégradée de jour en jour et elle a même perdu sa capacité de marcher il y a un mois.

Cinq exécutions à Téhéran

dont deux confessionnelles

Le 21 mars le régime iranien a exécuté secrètement cinq personnes à la prison d'Evine.

Une femme, deux hommes et un couple identifié comme étant Adiva Mirza Soleiman et Varjoun Petrosian respectivement de confession juive et chrétienne, ont été pendus dans cette funeste prison de la capitale iranienne.

Le régime a interdit à leurs familles d'organiser des funérailles.

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU désigne un rapporteur spécial pour l'Iran

La Résistance iranienne se félicite de l'adoption de la résolution par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU sur les exactions du régime des mollahs en Iran et de la désignation d'un rapporteur spécial dans ce domaine. A ses yeux, il s'agit d'un signe clair du réveil de la communauté internationale face à la violence des exactions systématiques en Iran.

En 2002, dans le cadre de la politique de complaisance avec le fascisme religieux, la mission du rapporteur spécial des droits de l'homme sur l'Iran, qui existait depuis 1984, n'avait pas été renouvelée.

Cette nouvelle désignation indique une reconnaissance internationale que la barbarie et la sauvagerie sont inhérentes à la nature du régime des mollahs qui n'a



aucune affinité avec les droits humains et leurs principes universels. La période où l'on fermait les yeux sur les violations en Iran est terminée.

La Résistance espère qu'avec cette

désignation l'opinion mondiale connaîtra la véritable ampleur des exactions en Iran. Une chose que jusqu'à présent le régime des mollahs a empêché de faire par la répression et la terreur et en frappant de sanctions les militants des droits humains. Elle souligne que la Résistance iranienne est prête à toute coopération avec le rapporteur spécial pour connaître la situation des droits de l'homme en Iran.

Il est temps, a-t-elle ajouté, que le dossier des droits humains en Iran soit renvoyé devant le Conseil de sécurité de l'ONU et que les dirigeants de ce régime, les responsables des exécutions, des massacres et des exactions soient sanctionnés et jugés devant une cour de justice internationale pour crimes contre l'humanité.

Maryam Radjavi : L'étendue des protestations de la Fête du Feu montre que le soulèvement jusqu'à la victoire se poursuit



Maryam Radjavi, présidente élue de la Résistance iranienne, a salué les jeunes et la population insurgée d'Iran qui ont transformé, grâce à leur détermination, la Fête nationale du Feu le 15 mars en une immense manifestation contre le fascisme religieux au pouvoir en Iran. C'est encore un signe de la volonté puissante du peuple iranien de conquérir sa liberté.

Malgré tout le dispositif de sécurité, a-t-elle noté, et de la mobilisation de l'ensemble des organes répressifs, la jeunesse courageuse iranienne a asséné un nouveau coup à la dictature.

Les manifestations de la Fête du Feu dans plus de 50 points de Téhéran et à travers le pays aux cris de « Mort à Khamenei » et « A bas le dictateur » et en brûlant des portraits de Khamenei, montrent que le soulèvement se poursuivra jusqu'à la victoire et la fin du régime tout entier du guide suprême.

Lors de la fête du feu du 15 mars, les pasdaran ont tué le jeune Behnoud Ramezani, 18 ans, étudiant en génie mécanique à l'université de Babol, dans le quartier Narmak de Téhéran. Vers les 22h00, une horde de voltigeurs à moto de la milice du Bassidj s'est ruée sur un groupe de jeunes. Grièvement blessé



Behnoud Ramezani

durant cette agression sauvage, Behnoud Ramezani est décédé peu après son arrivée à l'hôpital Alghadir.

Lors des manifestations de la Fête du Feu, les forces répressives ont arrêté près de 900 jeunes, et ont fait un très grand nombre de blessés.

La Résistance iranienne salue la résolution du conseil de sécurité de l'ONU sur la Libye

La Résistance iranienne se félicite de la résolution sur la Libye proposée par la Ligue arabe, et adoptée au Conseil de sécurité, en soutien à la population civile en Libye pour empêcher un massacre.

La Résistance iranienne adresse ses félicitations au peuple de Libye dans sa lutte pour la démocratie contre la dictature. Elle forme à son égard les vœux les plus cordiaux de le voir triompher dans cette voie. Il est impératif de souligner la

nécessité pour le Conseil de Sécurité de l'ONU de prendre des sanctions générales contre le fascisme religieux en Iran, et de faire juger les autorités de ce régime responsables de crimes contre l'humanité.

Le régime iranien cherche à orienter le vent de démocratie qui souffle dans la région vers l'intégrisme religieux. Le changement démocratique en Iran est la condition préalable pour empêcher la déviation du courant démocratique dans la région.